

PRÉINSCRIPTIONS ACCUEILS DE LOISIRS ÉTÉ 2023

Date de réception

Chaque jour réservé restera dû (voir règlement intérieur)

Coordonnées du représentant légal :

Nom : _____ Prénom : _____ Commune : _____

☎ : _____ Adresse email : _____

Enfant : Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Mettre 1 croix dans le lieu et dans chaque jour de présence de votre enfant

Coupon à remettre au Centre Social Rural **avant le 16 juin 2023 accompagné du prépaiement**

Les inscriptions reçues après cette date seront mises en liste d'attente sous réserve des places disponibles

Aucune inscription ne sera prise en compte sans le prépaiement

CUIGY EN BRAY (8h00-18h00) Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	JUILLET														
	Capacité d'accueil 20 enfants (8 de - de 6 ans et 12 de 6 ans et +)														
	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28
8h00 - 9h00															
9h00-17h00 (forfait 8 heures) - Apporter son pique-nique															
17h00 - 18h00															

Prépaiement (sur la base de 8h / jour) : **Nombre de jours** x € = €

LA BOSSE (7h00-19h00) Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	JUILLET																				
	Capacité d'accueil 40 enfants (16 de - de 6 ans et 24 de 6 ans et +)																				
	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31	01	02	03	04	
7h00 - 8h00																					
8h00 - 9h00																					
9h00-17h00 (forfait 8 heures) - Apporter son pique-nique																					
17h00 - 18h00																					
18h00 - 19h00																					

Prépaiement (sur la base de 8h / jour) : **Nombre de jours** x € = €

LA CHAPELLE AUX POTS (7h30-18h30) Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	JUILLET														
	Capacité d'accueil 20 enfants (8 de - de 6 ans et 12 de 6 ans et +)														
	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28
7h30-8h30															
8h30-9h30															
9h30-17h30 (forfait 8 heures + 4€ de restauration collective)															
17h30-18h30															

Prépaiement (sur la base de 8h / jour) : **Nombre de jours** x € = €

Nombre de repas x 4,00 € = € **TOTAL =** €

ONS EN BRAY (7h30-18h30) Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	JUILLET														
	Capacité d'accueil 39 enfants (15 de - de 6 ans et 24 de 6 ans et +)														
	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28
7h30-8h30															
8h30-9h30															
9h30-17h30 (forfait 8 heures) - Apporter son pique-nique															
17h30-18h30															

Prépaiement (sur la base de 8h / jour) : **Nombre de jours** x € = €

Bon pour accord / Signature

PRÉINSCRIPTIONS ACCUEILS DE LOISIRS ÉtÉ 2023

Date de réception

Chaque jour réservé restera dû (voir règlement intérieur)

Coordonnées du représentant légal :

Nom : _____ Prénom : _____ Commune : _____

☎ : _____ Adresse email : _____

Enfant : Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Mettre 1 croix dans le lieu et dans chaque jour de présence de votre enfant

Coupon à remettre au Centre Social Rural **avant le 16 juin 2023 accompagné du prépaiement**
Les inscriptions reçues après cette date seront mises en liste d'attente sous réserve des places disponibles

Aucune inscription ne sera prise en compte sans le prépaiement

St GERMER DE FLY (7h00-19h00)	JUILLET																			
	Capacité d'accueil 40 enfants (16 de - de 6 ans et 24 de 6 ans et +)																			
	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31	01	02	03	04
7h00 - 8h00																				
8h00 - 9h00																				
9h00-17h00 (forfait 8 heures) - Apporter son pique-nique																				
17h00 - 18h00																				
18h00 - 19h00																				

Prépaiement (sur la base de 8h / jour) : **Nombre de jours** x € = €

St GERMER DE FLY (7h00-19h00)	AOÛT																			
	Capacité d'accueil 40 enfants (16 de - de 6 ans et 24 de 6 ans et +)																			
	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31	01
7h00 - 8h00																				
8h00 - 9h00																				
9h00-17h00 (forfait 8 heures) - Apporter son pique-nique																				
17h00 - 18h00																				
18h00 - 19h00																				

Prépaiement (sur la base de 8h / jour) : **Nombre de jours** x € = €

Bon pour accord / Signature